



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 6 février 2019



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

SOMMAIRE

- **3^{ème} ligne de métro, ligne Aéroport Express, connexion Ligne B : un programme prêt pour l'enquête publique** P. 3

- **Parcs Relais : augmentation du nombre de places, renouvellement du système d'accès et intégration de nouveaux services associés pour optimiser leur utilisation** P. 6

- **Linéo, Express, Emploi : de nouvelles lignes pour structurer davantage le réseau Bus** P. 8

Points d'info

- 🔊 **Ma Ligne A en XXL : 2019, l'année de la mise en service** P. 14

- 🔊 **Téléphérique Urbain Sud, lancement de l'enquête publique du 11 février au 18 mars 2019** P. 15

- 🔊 **Financement des Linéo 3, Linéo 5 et Téléphérique Urbain Sud** P. 18

- 🔊 **Mobibus, un nouveau contrat renouvelé pour 6 ans avec TPMR Toulouse** P. 19

- 🔊 **Lancement du plan de remplacement des escaliers mécaniques de la ligne B du métro** P. 20



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

■ 3^{ème} ligne de métro, ligne Aéroport Express, connexion Ligne B : un programme prêt pour l'enquête publique

Le Comité Syndical de Tisséo Collectivités du 6 février 2019 vient d'approuver le dossier d'enquête publique du projet de Toulouse Aerospace Express (regroupant la 3^{ème} ligne de métro et la ligne Aéroport Express) et de la Connexion Ligne B. Celui-ci sera immédiatement transmis à la Préfecture en vue du lancement de l'enquête publique avant l'été 2019. A la suite de l'enquête publique, la déclaration de projet est attendue en fin d'année.

Le temps de l'information et de la concertation

A la suite du Débat Public de 2016, Tisséo Collectivités s'était engagé à poursuivre la dynamique en matière d'information et de participation :

- Dès 2017 se sont déroulés une première phase de « dialogue territorial » (institutions, grandes entreprises, élus) puis un vaste dispositif d'information et de participation qui a permis de recueillir l'avis des associations de quartiers et des habitants de l'agglomération.
- En 2018 une deuxième phase d'information et de participation portant sur la localisation des stations et sur l'articulation entre la station et le quartier a été menée sur le projet global TAE. Cette deuxième phase a porté sur le programme actualisé de la 3^{ème} ligne de métro (réintégration de la station au sud de Fondeyre, localisation du Site de Maintenance et de remisage des rames, localisation la station Sept Deniers Stade). Parallèlement la concertation réglementaire a été menée concernant le projet de Connexion Ligne B à la 3^{ème} ligne. Cette deuxième phase de concertation a été organisée en lien avec le garant, selon deux dispositifs : un « dialogue territorial », avec les associations, représentées dans les instances de la démocratie locale des territoires et des « ateliers citoyens », composés de panels d'usagers (habitants et salariés).

Le temps des bilans et des recommandations

- **Jean-Claude Ruyschaert désigné garant par la commission Nationale du Débat Public a établi son bilan sur les projets 3^{ème} ligne de métro, liaison Aéroport Express et connexion ligne B**, étant donné que ceux-ci feront l'objet d'un même dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Le garant, dans les conclusions de son bilan s'exprime positivement en faveur d'une « *co-construction d'un projet par le maître d'ouvrage, la métropole et les habitants, dans le prolongement de cette démarche de concertation.* »



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

Il ressort que la maîtrise d'ouvrage s'est engagée avec constance et sérieux dans la concertation post débat et post concertation publique.

Elle a répondu aux nombreuses demandes du garant concernant les études complémentaires, les dialogues bilatéraux conduits avec les équipes en charge du projet et leurs prestataires, tout comme elle a mis en place les outils et démarches qu'il a proposés.

Le garant a pu assister à toute réunion lorsqu'il en a manifesté l'intérêt.

Le garant considère donc que la concertation citoyenne a permis d'aborder les questions en suspens ou méritant débat, et que cette concertation est de nature à ce que les acteurs du projet comme le public puissent construire une position argumentée et formule le vœu que le maître d'ouvrage poursuive cette démarche de concertation lors des étapes suivantes du projet. »

- **Le conseil scientifique a établi son avis sur l'évaluation socio-économique du projet**, y compris l'étude de soutenabilité budgétaire, sous la Présidence d'Emile Quinet, co-auteur du rapport « l'évaluation socio-économiques des investissements publics » de 2013 dit « rapport Quinet ».

Cette évaluation socio-économique fera également l'objet d'une contre-expertise (terme consacré) du Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI). Le SGPI a désigné trois experts en charge de la réalisation de la contre-expertise de l'évaluation socio-économique de l'opération Toulouse Aerospace Express. Cette contre-expertise, d'une durée maximale de quatre mois, se déroulera dans le courant du premier semestre 2019. A son terme, les contre experts rendront un rapport sur la base duquel le Secrétaire Général pour l'Investissement formulera son avis. Le rapport des contre experts et l'avis du Secrétaire Général pour l'Investissement seront ensuite transmis à Tisséo Collectivités.

Les principales conclusions de l'avis du Conseil Scientifique concernent :

L'analyse stratégique : « *Le Conseil Scientifique considère que les choix technologiques décidés par le maître d'ouvrage pour la 3^{ème} ligne sont cohérents avec les objectifs de performances du système de transport envisagé. »*

Les effets du projet : « *... ces effets ont été étudiés très soigneusement, en utilisant les dernières avancées de la connaissance en ces domaines, et évalués avec prudence. Il apparaît qu'ils seront d'un poids non négligeable dans le total des bénéfices qu'apportera le projet à la collectivité nationale, justifiant la double finalité du projet conçu à la fois pour améliorer les conditions de transports et pour accompagner le dynamisme et la croissance économique de l'agglomération. »*



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

La rentabilité du projet : « ... **La soutenabilité financière du Projet Mobilités est démontrée** sous différentes conditions cumulatives :

- *la poursuite (en volume et en rythme) de la croissance économique et démographique de la zone urbaine de Toulouse, lesquelles fondent les augmentations de recettes du Versement Transport et de recettes tarifaires ;*
- *le renforcement de la trajectoire de maîtrise des charges d'exploitation de Tisséo Collectivités ;*
- *une bonne maîtrise des coûts de réalisation du plan pluriannuel d'investissements, qui passe en partie par une gouvernance solide de la réalisation du projet ;*
- *la confirmation des hypothèses retenues en termes de ressources d'investissement externes (subventions et dette).*

Les différentes conditions cumulatives de la soutenabilité budgétaire du projet Mobilités nécessitent un pilotage très rigoureux et performant par Tisséo Collectivités. »

L'ensemble de ces démarches, en termes de concertation, d'expertise et contre-expertise de l'évaluation socio-économique et de l'étude de soutenabilité financière constituent « du jamais vu » pour un projet de transport urbain en province, à l'instar du Débat Public mené par la Commission Nationale du Débat Public en 2016.

Tout est fait, avec en conclusion de ces éléments le dossier d'enquête publique, pour permettre une enquête publique avant l'été 2019.

L'étape suivante est la transmission du dossier au Préfet, dès le 7 février, pour que celui-ci sollicite la désignation de la commission d'enquête.



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

■ **Parcs Relais : augmentation du nombre de places, renouvellement du système d'accès et intégration de nouveaux services associés pour optimiser leur utilisation**

Le projet Mobilités 2020.2025.2030 prévoit d'améliorer la gestion des parcs-relais du réseau Tisséo, d'en augmenter la capacité et d'intégrer dans leur organisation la prise en compte des nouvelles mobilités (covoiturage, vélos, autopartage, électromobilité,...) afin de favoriser davantage l'intermodalité. Entre 2015 et 2020, c'est **3 000 places de stationnement supplémentaires** qui auront été rendues opérationnelles pour se rabattre sur le réseau Tisséo.

En 2020, le réseau Tisséo proposera ainsi près de 8 600 places de stationnement en rabattement des différents modes de transport en commun, dont plus de 7 200 dans les parcs relais à accès réglementé, en rabattement avec le métro et 500 places dans le futur parcs relais de l'Oncopole, connecté au futur téléphérique.

Les parcs-relais permettent le rabattement des voyageurs vers le réseau structurant Tisséo, ils favorisent l'intermodalité et constitue en cela un levier important pour l'augmentation de l'utilisation des transports en commun. Les parcs relais concernés par les travaux d'extension sont ceux de Basso Cambo (création d'un ouvrage en silo pour fin 2020) et de Borderouge (fin 2019).

En complément, 800 nouvelles places de stationnement seront accessibles au contact des Linéo (550 places sur Linéo 1 et 130 places sur Linéo 9 depuis 2018, 50 places sur Linéo 3 depuis début 2019 et environ 70 places sur Linéo 10 fin 2020).

Améliorer la gestion des parcs-relais

En 2016, Tisséo Collectivités a fait le constat d'un usage abusif de ces parkings gratuits par des voitures dont le stationnement de longue durée était sans lien direct et quotidien avec l'utilisation des transports en commun. Après une phase de communication et de sensibilisation, une première action a consisté à verbaliser ces véhicules afin de favoriser une rotation optimale des voitures et ainsi contribuer à l'objectif d'augmentation de capacité et de disponibilité pour les usagers du métro.

Dans un premier temps, ce dispositif a permis de récupérer 1 200 places pour les usagers des transports en commun.

Dans un deuxième temps, afin de mieux réguler l'usage des parcs-relais, le système de gestion des accès va être renouvelé, il permettra :

- **D'améliorer les flux d'entrées / sorties**, contrôler les accès, indiquer les places disponibles (par exemple : aménagement de doubles voies, système de barrières performant, lecture de plaque d'immatriculation,...)



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

- **D'intégrer des fonctions de « dépose-reprise » contrôlées.** Des aires d'embarquement covoiturage permettent aux usagers d'organiser des rendez-vous covoiturage en garantissant des arrêts de courte durée et un taux de rotation efficace.
- **De proposer à terme des offres d'usage complémentaire** notamment en période creuse d'utilisation (abonnements stationnement nuit et week-end, stationnement partenarial avec des salles de spectacle/concert/cinéma..., stationnement à l'heure,...)



Ainsi grâce à ce nouveau système, les usagers des transports souhaitant stationner pour la nuit, pourront le faire gratuitement dès lors que la durée de stationnement n'excède pas 24h.

Le stationnement sur les parcs relais sur une durée de plus de 24h sera désormais possible mais payant (25€ la journée et 150€ la semaine) afin d'éviter tout abus pénalisant les déplacements du quotidien et source de saturation des parcs relais constatée en 2015.

De même, il sera possible moyennant paiement (à titre indicatif : 2€ / h en journée et 1€ / h la nuit) de stationner dans le parc relais, sans avoir à utiliser les transports en commun. Ces dispositions sont ciblées vers les personnes souhaitant stationner leur véhicule durant les heures creuses, où les parcs relais disposent de places libres. Un abonnement « soir et week-end » à 40€ / mois sera même proposé, avec toutefois la nécessité d'avoir libéré sa place à partir de 8h le matin.

L'ensemble de ces dispositions permettront ainsi de proposer une usage innovant de l'ensemble des parcs relais du métro en tentant d'optimiser leur utilisation et de contribuer à une gestion optimale du stationnement dans les quartiers où ils sont situés.

Les travaux d'adaptation sur les parcs-relais débuteront au mois d'avril 2019 et dureront jusqu'en décembre. Ils permettront également de reprendre le contrôle sur le parc relais des Arènes. Ce nouveau système de gestion sera entièrement fonctionnel sur l'ensemble des sites à partir de janvier 2020.

Du nouveau dans les parcs-relais Tisséo...

Des aires d'embarquement covoiturage

2018 : 23 emplacements à Ramonville

Fin 2019 : 26 emplacements à Borderouge

Fin 2020 : 20 emplacements à Basso Cambo et Oncopole

Des bornes de recharge électrique dans 4 parcs-relais

Fin 2020 : sélection d'un lauréat pour une étude d'installation de services de rechargement électrique pour les véhicules grâce à un appel à initiatives privé à Balma Gramont, Basso Cambo, Borderouge et Ramonville

« Dessine-moi Toulouse » valorisation de 4 sites urbains

2019 : en février seront connus les lauréats chargés d'imaginer et de développer de nouveaux usages aux Argoulets, Balma Gramont, Borderouge et Jolimont



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

■ **Linéo, Express, Emploi : de nouvelles lignes pour structurer davantage le réseau Bus**

Dans la continuité de la mise en place du réseau Linéo, le Comité Syndical du 6 février 2019 a voté le déploiement d'un programme de lignes de bus structurantes qui répond aux besoins des territoires et de leurs résidents.

Une première étape a été franchie avec la mise en service d'ici 2020 de 10 lignes Linéo et une 11^e en 2021. Ce réseau continuera sa progression avec plusieurs extensions et la création de 3 nouvelles lignes, portant le réseau Linéo à 15 lignes. Avec un niveau de service intermédiaire entre bus classique et tramway, les Linéo font partie du réseau structurant Tisséo et sont appréciés des usagers. Toutes les lignes Linéo enregistrent une hausse de fréquentation dès leur mise en service allant jusqu'à 30 % pour certaines d'entre elles et 89% des voyageurs Linéo enquêtés se disent « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » de cette nouvelle offre.

Structuration du réseau de bus, prochaines étapes

En dehors des zones à forte densité et donc d'influence des Linéo, le réseau de bus Tisséo manque de visibilité entre les différents niveaux de service.

Certaines zones seront encore mieux desservies, par exemple certains quartiers prioritaires de la ville et quelques zones d'emploi pour lesquelles le Projet Mobilités prévoit une meilleure desserte.

Dans le centre-ville de Toulouse, la redéfinition des espaces publics nécessite de conforter la place du bus notamment autour du Canal, sur les boulevards, sur les pénétrantes ou encore sur la rue de Metz.

Plus globalement sur l'ensemble du ressort territorial, le partage des voiries est un enjeu essentiel d'amélioration de la mobilité en transports en commun.

En conséquence, Tisséo Collectivités a décidé de :

- Prolonger son action sur les **Linéo**
- Déployer des **Lignes Express** pour répondre aux besoins de mobilité des zones périurbaines éloignées
- Développer des **Lignes Emploi** pour les zones d'activités
- Définir des axes forts pour les transports en commun et poursuivre la structuration du réseau associé.



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

Comment va s'organiser le futur réseau ?

La suite du programme Linéo

Au-delà des objectifs connus d'offrir des connexions multiples avec le réseau structurant entre le centre-ville de Toulouse et les territoires les plus denses de la périphérie, des analyses récentes menées sur les boulevards toulousains montrent la nécessité d'assurer :

- Une complémentarité entre le métro et le réseau bus structurant dans le centre-ville de Toulouse :
- Des dessertes directes Est <> Ouest, Nord/Sud <> Ouest et Nord/Sud <> Est
- La desserte de la zone urbaine centrale et des quartiers prioritaires

En complément du Projet Mobilités, Tisséo Collectivités a décidé des actions suivantes :

- Pour assurer la complémentarité métro/bus en centre-ville, la desserte Ouest <> Nord et Est <> Nord ainsi que la desserte de quartiers prioritaires, l'étude d'un **Linéo 14** desservant le secteur des Pradettes en connexion centre-ville et assurant le lien Arènes, Compans, Jeanne d'Arc, Matabiau.
- Pour répondre aux besoins de connexion Sud <> Ouest en complément du téléphérique, du tramway et du métro, un **Linéo 15** sera mis à l'étude à l'horizon de la 3^{ème} ligne de métro entre les Arènes et la route de Narbonne.
- En attendant un itinéraire éventuel, offrant une régularité équivalente, via les allées Jules Guesde et le Pont Saint-Michel, le maintien de la desserte en réseau bus structurant de l'axe St-Cyprien – François Verdier via rue de Metz.
- Pour faciliter la lecture du réseau et ne pas surcharger l'espace public, l'étude de la desserte des différents tronçons des boulevards par deux Linéo sera réalisée.

Les études de prolongement des lignes Linéo seront lancées à partir de 2020, celle du **Linéo 12** en 2019, celles des **Linéo 13 et 14** à partir de 2020 et celle du **Linéo 15** à partir de 2021.

L11 : Toulouse Basso Cambo – Cugnaux – Villeneuve Tolosane – Frouzins (prévu en septembre 2021)

L12 : Ligne transversale entre Borderouge, Roseraie et Montaudran

L13 : Toulouse – Nord agglomération

L14 : Secteur Pradettes

L15 : Arènes – Route de Narbonne



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

Les lignes EXPRESS, pour la mobilité des zones périurbaines

Ces services spécifiques, inscrits au Projet Mobilités, ont pour objectif de répondre aux besoins de mobilité des zones périurbaines éloignées présentant un certain potentiel. La desserte est ciblée sur l'heure de pointe avec une fréquence de maximum 30 minutes.

En tant que strate du réseau structurant, les lignes Express, comme les Linéo, bénéficient d'un traitement de la ligne dans son intégralité débouchant sur la réalisation d'aménagements de voirie ponctuels pour garantir des temps de parcours attractifs.

Au regard du volume de déplacements observés, cinq territoires justifient une offre « EXPRESS » :

- Bassin Sud-Ouest Muret-Basso Cambo,
- Bassin Ouest St Lys-Fonsorbes-Colomiers,
- Bassin Nord St Jory-Borderouge,
- Bassin Nord-Est Montberon/Pechbonnieu-Borderouge,
- Bassin Sud-Est Ayguesvives-Baziège-Ramonville.

Un réseau express doit pouvoir proposer :

- Un **temps de parcours attractif**,
- Un **rabattement sur le réseau structurant**,
- Une **desserte des principales zones d'activités**

La ligne Express Muret <> Basso Cambo sera lancée en 2022.

Les études des lignes Express Pechbonnieu et Saint-Lys seront lancées en 2019 puis suivront celles du Nord et du Sicoval.

Les lignes Emploi, une fréquence adaptée aux salariés

L'agglomération toulousaine concentre plus de 420 000 emplois salariés privés et plus de 100 000 emplois publics. Plusieurs pôles économiques de l'agglomération souffrent aujourd'hui d'un déficit d'accessibilité en raison de la congestion automobile et d'une desserte insuffisante par les transports en commun. Pour améliorer l'accès en transports en commun à ces pôles d'emploi, Tisséo Collectivités prévoit le développement de lignes Emploi.

Ce second service spécifique permet de **proposer un produit adapté aux zones d'emploi avec une fréquence en heure de pointe adaptée au nombre d'emplois desservis**. Celles-ci fonctionneront du lundi au vendredi et le samedi pour les lignes desservant également des zones commerciales.



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

Les maillons Est et Ouest de la Ceinture Sud qui seront livrés fin 2020 seront les premières lignes Emploi. Sur les autres secteurs, les études seront lancées dès 2020. Le maillon Ouest de la Ceinture Sud desservira 24 000 habitants et 42 500 emplois du lundi au vendredi avec une fréquence de 10 min en heure de pointe et 30 min en heures creuses. Elle parcourra 15 kilomètres de l'Oncopole à Colomiers Gare.

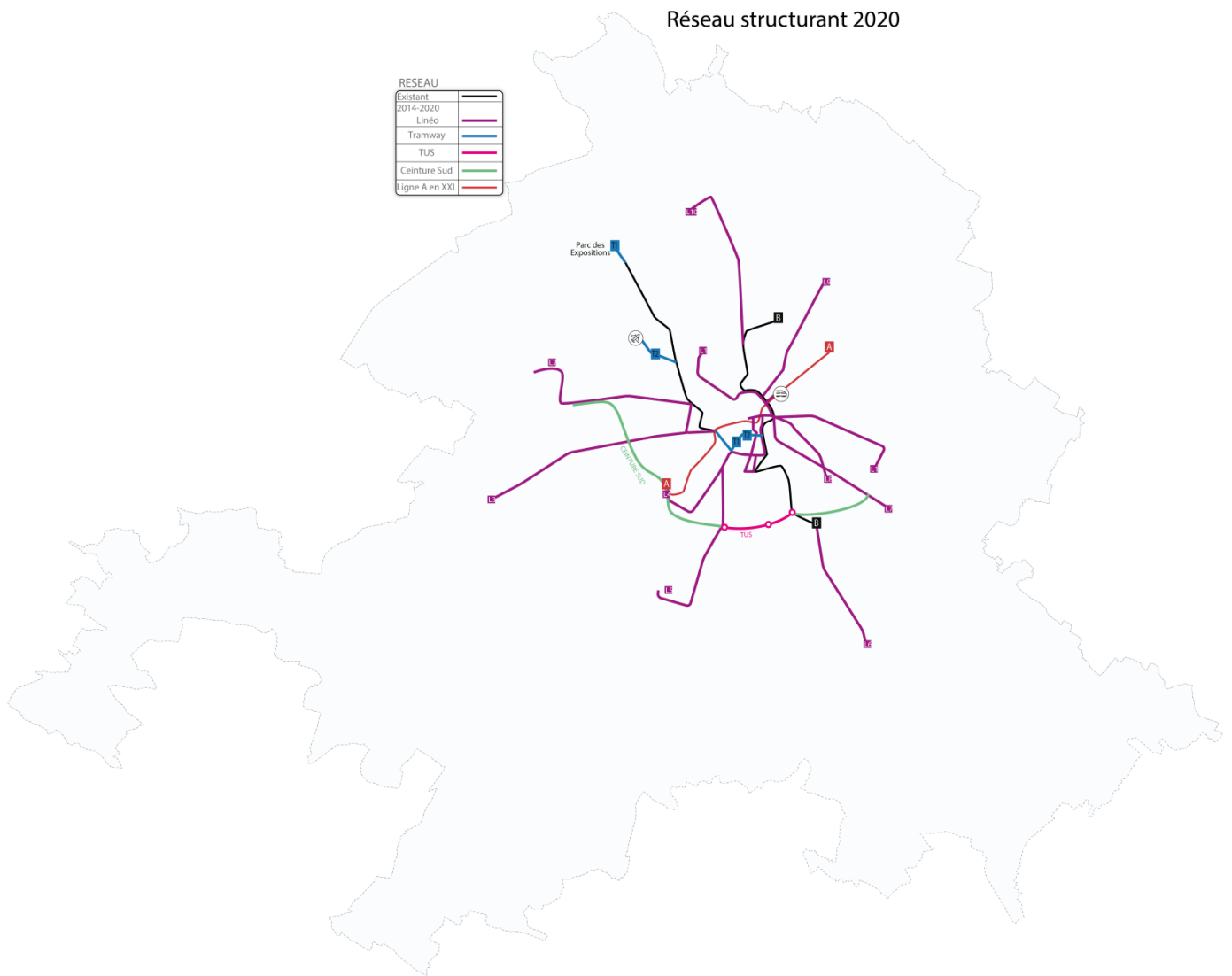
En accompagnement de ce déploiement, Tisséo Collectivités poursuivra la structuration du réseau de bus autour du réseau structurant.

Evolution du réseau structurant de 2014 à 2025, en trois cartes :



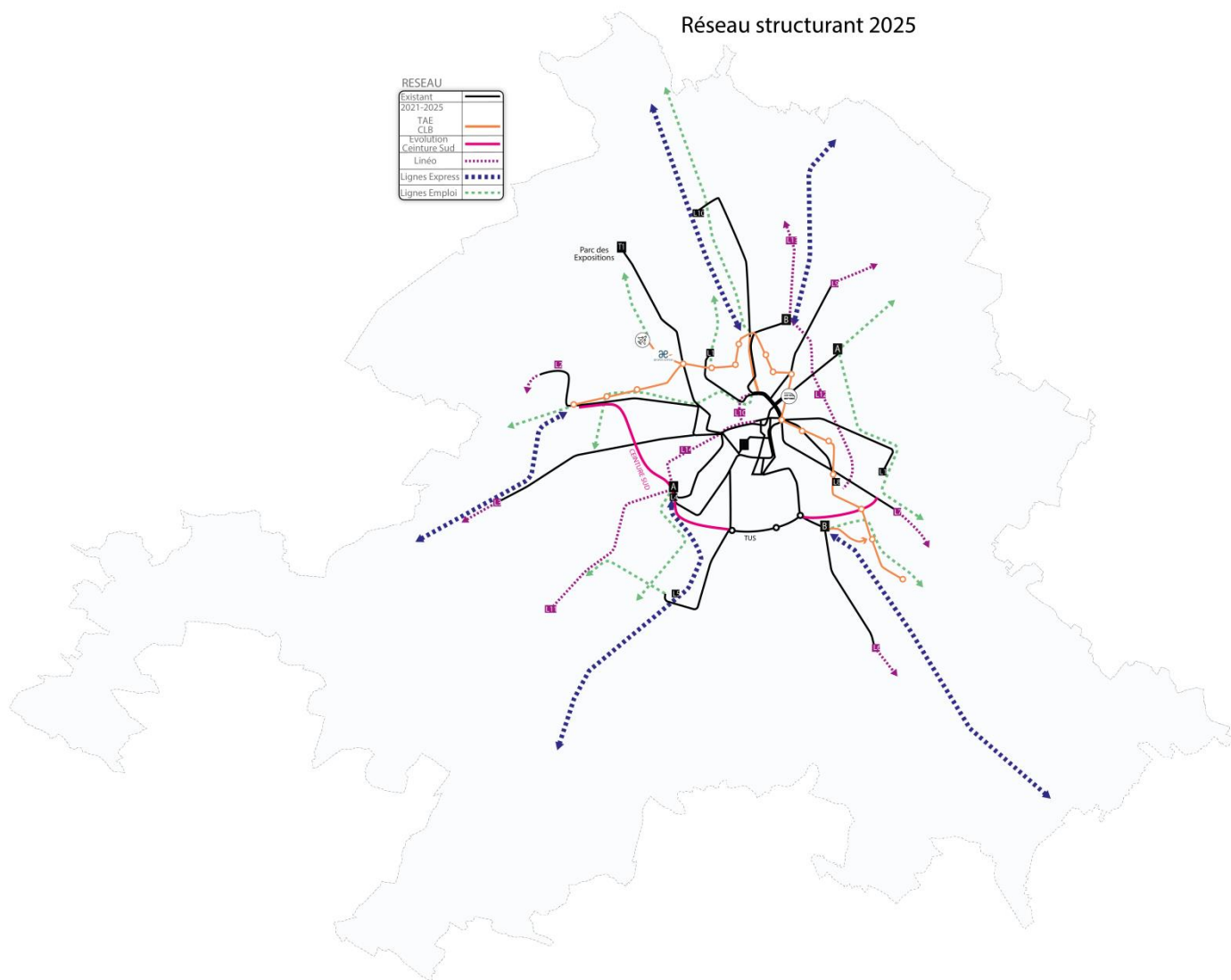
Réseau structurant 2020

RESEAU	
Existant	
2014-2020	
Linéo	
Tramway	
TUS	
Ceinture Sud	
Ligne A en XXL	



Réseau structurant 2025

RESEAU	
Existant	—
2021-2025	—
TAE	—
CLB	—
Evolution	—
Ceinture Sud	—
Linéo	—
Lignes Express	—
Lignes Emploi	—





Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

🔊) **Ma Ligne A en XXL : 2019, l'année de la mise en service**

La programmation des travaux de l'été 2018 et le bon déroulement des différents chantiers ont permis de s'exonérer d'un 3^{ième} arrêt long de la ligne A durant d'été 2019.

Comme annoncé précédemment :

- Seules des interruptions en début de soirée (derniers départs des terminus à 20h 30) les lundis et mardis soirs entre le 20 mai et le 15 octobre sont requises cette année pour procéder aux derniers travaux sur le système et aux essais.
- Les modifications d'automatismes sur Jolimont nécessiteront la mise en place d'un service partiel entre les stations Basso Cambo et Jean Jaurès du 29 avril au 4 mai.
- Quant à la marche à blanc elle sera réalisée durant le week-end du 11 novembre, nécessitant un arrêt total de la ligne A.

Durant ces interruptions, des services de substitution seront organisés par la mise en place de lignes de bus relais, les voyageurs seront pris en charge par un accompagnement terrain d'agents Tisséo pour aider les clients à poursuivre leur déplacement.

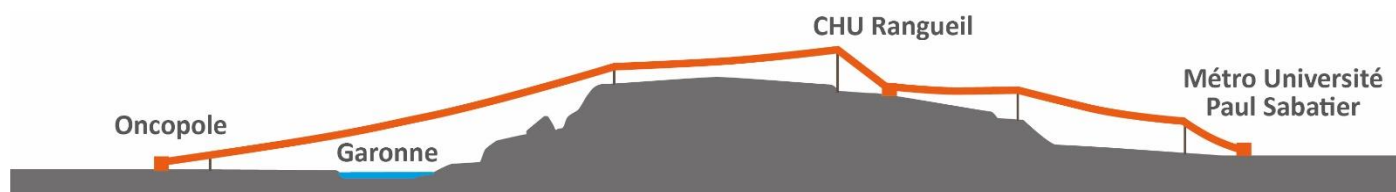
Dernières étapes de chantier pour l'année 2019 ...

- **Mars 2019** : la libération des emprises de gros œuvre en surface des 3 stations sera achevée : station Fontaine Lestang en mars 2019, puis libération complète des emprises sur les stations Patte d'Oie et Mermoz en juillet 2019
- **Juillet 2019** : la fin des travaux en stations et donc l'ouverture progressive au public des quais étendus à 52 mètres à partir de février 2019 sur le même principe que pour la station Basso Cambo en septembre dernier
- **Octobre 2019** : l'achèvement de l'ensemble des travaux concernant la station Jean Jaurès
- **Décembre 2019** : la mise en exploitation de rames doubles de 52 mètres, au lieu des rames de 26 mètres actuelles

🔊) Téléphérique Urbain Sud, lancement de l'enquête publique du 11 février au 18 mars 2019

Premier tronçon de la future ceinture sud du projet « Mobilités 2020-2025-2030 », le Téléphérique Urbain Sud sera mis en service fin 2020, il répond aux besoins d'amélioration de la desserte des grands équipements du sud de la métropole. Avec 3 km de tracé, ce mode de transport innovant deviendra le téléphérique urbain le plus long de France.

Du 11 février au 18 mars prochain, le projet entre dans sa dernière phase de concertation avec le démarrage de l'enquête publique, préalable à la Déclaration de projet prévue au second trimestre 2019. Les habitants de l'agglomération toulousaine sont invités à présenter leurs observations et propositions sur le programme tout au long de cette période.



Le programme des travaux envisagés

Le programme des travaux envisagés pour la mise en service du Téléphérique Urbain Sud prévoit principalement :

- La construction de trois stations : « **Oncopole** », « **Hôpital Rangueil** » et « **Université Paul Sabatier** »,
- La pose de **cinq pylônes** et de câbles aériens sur les trois kilomètres du tracé,
- La réalisation d'un **nouveau parking relais de 500 places** et d'une connexion avec le projet de Linéo 5 à proximité immédiate de l'Oncopole,
- L'**aménagement de liaisons dédiées aux piétons et aux cyclistes** pour faciliter les accès à la zone verte de Pech David depuis la station « Hôpital Rangueil », à la station « Oncopole » et au pôle d'échanges « Université Paul Sabatier » depuis le téléphérique,
- La **construction d'un garage atelier** au droit de la station « Université Paul Sabatier ».



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

L'information et les modalités de participation

Qui compose la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse ?

Le Président : M. Claude Olivier.

Les membres de la commission : M. Jean-Claude Barthes et M. Jean-Marie Wilmart.

Comment consulter le dossier d'enquête ?

Le dossier d'enquête sera disponible sur support papier pendant toute la durée de l'enquête :

- Au siège de Tisséo Collectivités, 7 esplanade Compans-Caffarelli à Toulouse
- Au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse
- À la mairie de quartier de Niel, 81 rue Saint-Roch à Toulouse
- À la mairie de Ramonville Saint-Agne, place Charles de Gaulle à Ramonville Saint-Agne

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera par ailleurs mise à disposition du public au siège de Tisséo Collectivités depuis un poste informatique en libre accès.

Il sera également consultable sur le site internet : www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteTUS

Comment adresser ses observations au Commissaire enquêteur ?

Du 11 février au 18 mars prochain, le public pourra consigner ses observations et propositions par :

- **registres d'enquête papier** au siège de Tisséo Collectivités, au siège de Toulouse Métropole, à la mairie de quartier Niel et la mairie de Ramonville Saint-Agne.
- **courrier postal** au siège de l'enquête publique, Tisséo Collectivités, 7 esplanade Compans-Caffarelli BP 11120, 31011 Toulouse Cedex 6 en inscrivant sur l'enveloppe « Enquête Téléphérique Urbain Sud – A l'attention du président de la commission d'enquête
- **courrier électronique en se rendant sur le site** www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteTUS

Comment rencontrer les membres de la commission d'enquête ?

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête disponibles pour recevoir les observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

Au siège de Tisséo Collectivités, 7 esplanade Compans-Caffarelli à Toulouse

- le lundi 11 février 2019 de 9h00 à 13h00
- le lundi 18 mars 2019 de 13h00 à 17h00

Au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse

- le lundi 18 février 2019 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 27 février 2019 de 9h00 à 13h00

À la mairie de quartier de Niel à Toulouse, rue Saint-Roch à Toulouse

- le jeudi 7 mars 2019 de 14h00 à 17h00

À la mairie de quartier de Ramonville Saint-Agne, place Charles de Gaulle à Ramonville Saint-Agne

- le samedi 16 mars 2019 de 9h30 à 12h00

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteTUS

Pratique et performant : le Téléphérique Urbain Sud en chiffres

3 kilomètres de tracé, pour un téléphérique urbain le plus long de France

20 km/h de vitesse commerciale

10 minutes de temps de trajet pour effectuer la liaison Oncopole – Université Paul Sabatier contre 30 minutes en voiture

1m30 de fréquence en heures de pointe des cabines

5h00 à 0h30 d'amplitude horaire comme le métro et le tram

15 cabines de 34 personnes

1 500 voyageurs transportés par heure dans chaque sens

8 000 passagers par jour attendus dès sa mise en service



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

🔊) Financement des Linéo 3, Linéo 5 et Téléphérique Urbain Sud

▪ Linéo 3 et Linéo 5

Lors du comité syndical du 6 février 2019, deux conventions de financement ont été proposées entre l'Etat (Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France : AFITF) et Tisséo Collectivités.

Ces conventions de financement font suite à la demande de Tisséo Collectivités de réaffecter les subventions attribuées initialement aux projets « BHNS Ouest » et « Axe bus gare de Portet – Oncopole », au profit des projets Linéo 3 et Linéo 5.

Ces conventions de financement prévoient :

- 4 millions d'euros de subvention de l'Etat pour le projet Linéo 3 « Plaisance-du-Touch – Tournefeuille – Toulouse Arènes (sur la base subventionnable de 29,2 millions d'euros), dont la mise en service a eu lieu le 7 janvier 2019.
- 500 000 euros de subvention de l'Etat pour le projet Linéo 5 « Portet sur Garonne – Oncopole – Toulouse Empalot » (sur la base subventionnable de 4,8 millions d'euros), qui sera mis en service le 2 décembre 2019 et dont les travaux ont débuté en janvier 2019.

▪ Téléphérique Urbain Sud

Une autre délibération autorisant Tisséo Collectivités à déposer une demande de subvention d'un montant de **6,6 millions** au titre des Fonds Européens de DEveloppement Régional (FEDER) pour le financement du **Téléphérique Urbain Sud** a été présentée. Pour rappel, sa mise en service est prévue en fin d'année 2020.



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

🔊) **Mobibus, un contrat renouvelé pour 6 ans avec TPMR Toulouse**

Le Comité Syndical du 6 février 2019 a approuvé le renouvellement de la convention de délégation de service public de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite Mobibus. La volonté de Tisséo Collectivités est de permettre aux usagers dont le degré d'autonomie est le plus faible de disposer d'un niveau de service plus qualitatif.

Les efforts importants de Tisséo Collectivités, déjà engagés depuis de nombreuses années pour la mise en accessibilité du réseau urbain, vont se poursuivre au cours des années à venir. Tisséo Collectivités a déjà investi près de 78 millions d'euros pour la mise en accessibilité du réseau depuis 2009 au travers du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée de 2016 pour près de 29 millions d'euros et du Schéma Directeur d'Accessibilité 2009 – 2014 pour 49 millions d'euros.

Ces investissements permettent de considérer que les besoins de déplacements des personnes à mobilité réduite pourront être à l'avenir de mieux en mieux satisfaits par les différents modes du réseau urbain.

Le service Mobibus est donc essentiel pour les personnes dont le handicap et le niveau d'autonomie ne permettent pas l'utilisation du réseau urbain Tisséo. Le coût pour Tisséo Collectivités est en moyenne annuelle de 4 882 742€ HT (exprimés en euros HT 2017).

L'accessibilité des transports en chiffres...

- 108 communes desservies par le service Mobibus
- 171 837 voyageurs en 2017 ont emprunté le service Mobibus
- 78 millions d'euros déjà investis par Tisséo collectivités pour la mise en accessibilité du réseau Tisséo



Dossier de presse

Mercredi 6 février 2019

↳) Lancement du plan de remplacement des escaliers mécaniques de la ligne B du métro

Le comité syndical du 25 mai 2016, a approuvé une stratégie générale visant à programmer le remplacement de l'ensemble des escaliers mécaniques du métro. Cela concerne au total 130 escaliers mécaniques : 47 équipements sur la ligne A et 83 équipements sur la ligne B.

Tisséo Collectivités va investir près de 25,5 millions d'euros afin de remplacer prioritairement les escaliers de la ligne B victimes d'un échec de conception. 5,5 millions avaient déjà été récupérés en référé provision dans le cadre du contentieux en cours entre Tisséo et la société d'installation de ces escaliers. Cette somme a permis de réaliser les premiers travaux destinés à assurer le fonctionnement des appareils en toute sécurité en attendant leur remplacement.

Ces travaux de remplacement démarreront courant 2020.

▪ Modalités d'intervention en stations

Lors des travaux de remplacement, la manipulation de charges encombrantes et lourdes imposera la fermeture partielle de 16 stations sur des durées limitées. Tisséo travaille actuellement à minimiser l'impact sur les voyageurs. Ce chantier durera toutefois plusieurs années.

La continuité de fonctionnement du métro sur la ligne B n'est pas remise en question par ces travaux.

Par ailleurs, les études de flux ont permis d'identifier 3 escaliers mécaniques très peu fréquentés qui seront transformés en escaliers fixes (stations Minimés, Ramonville et Palais de Justice).

▪ Avis d'appel à candidatures

Cette opération est traitée en analysant le « coût global de possession » associant les travaux de remplacement et le service de maintenance à venir sur les équipements. L'objectif est d'engager la responsabilité de l'industriel sur la fiabilité de ses équipements sur toute leur durée de vie afin d'éviter un nouvel échec comme sur les escaliers actuels.

L'avis d'appel à candidatures des entreprises sera lancé en avril prochain pour une signature des marchés en fin d'année 2019.

Quelques chiffres

- **83** escaliers mécaniques présents actuellement sur la ligne B du métro
- **77** escaliers mécaniques en fin d'opération (3 transformés en escaliers fixes et 3 déposés dans le cadre des travaux « Ma ligne A en XXL », stations Compans-Caffarelli, la Vache et Jean-Jaurès)
- **Jusqu'à 8 ans** de travaux
- **Estimé à 25,5 millions d'euros** d'investissement